

Siège :
AGAGRANDEST
(A.G.A.C.D.P.S.G.E)
25-29 Rue de Saurupt
54000 NANCY
☎ : 03-83-56-81-19
✉ : contact@agagrandest.fr

*Association de Gestion Agréée des
Chirurgiens-Dentistes et des
Professions de Santé du Grand Est*

Agrément : 2.04.540

Bureau de Paris :
A.G.A.C.D.P.S.G.E
(anciennement A.G.A.C.D.R.P)
11, Rue Tronchet
75008 PARIS
☎ : 01-42-65-23-59
✉ : paris@agagrandest.fr



Le traitement de votre liasse fiscale ainsi que la délivrance de l'ATTESTATION ne pourra se faire qu'à réception du dossier complet

DOSSIER FISCAL 2021

DOCUMENTS A NOUS FOURNIR OBLIGATOIREMENT

(N'oubliez pas de dater, personnaliser et signer tous ces documents)

VOUS AVEZ CONFIE LA TENUE DE VOTRE COMPTABILITE A UN PROFESSIONNEL

DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER A L'AGA :

L'expert-comptable se charge
de la télétransmission de votre
déclaration 2035 et de ses
annexes

TDFC

Dépôt au plus tard
à l'AGA
le 18 Mai 2022

OU

L'expert-comptable ne se
charge pas de la
télétransmission de votre
déclaration 2035

Dépôt au plus tard à
l'AGA
Le 31 Mars 2022

Après cette date, nous ne
pouvons pas garantir la
télétransmission de la 2035
et de l'attestation à la
DGFIP dans les délais

- Déclaration 2035 + 2035 E (si chiffre d'affaire de + 152 500 €),
- Déclaration 2069 RCI,
- **OG BNC à fournir obligatoirement (si non télétransmis par TDFC (ci-joint)) :**
 - ✓ **OGID00** - Donnée d'identification,
 - ✓ **OGBNC00** – Décl. du prof. de l'expertise,
 - ✓ **OGBNC01** – Information générales,
 - ✓ **OGBNC02** – Détail divers à déduire,
 - ✓ **OGBNC03** – Réintégrations et charges mixtes,
 - ✓ **OGBNC04** – Tableau de passage,
 - ✓ **OGBNC06** – TVA comptabilité recettes/dépenses,
 - ✓ **OGBNC07** – Informations complémentaires – associé,
 - ✓ **OGBNC08** – Zone libre (ci-joint).
- Balance 2021,

AUTRES DOCUMENTS A NOUS ADRESSER :

Bureau de Nancy par courrier : 25-29 rue de Saurupt 54000 NANCY
par mail : contact@agagrandest.fr

Bureau de Paris par courrier : 11, rue Tronchet 75008 PARIS
par mail : paris@agagrandest.fr

autres documents à fournir

- la déclaration 2036 pour les praticiens exerçant en SCM,
- la déclaration 1329-DEF liquidation de la CVAE si les recettes sont supérieures à 500 000 €,
- le relevé des honoraires SNIR 2021, ne pas confondre avec le relevé R.I.A.P (si le montant n'est pas reporté sur l'OGBNC 08),
- la copie des attestations MADELIN,
- la DAS 2 (honoraires),
- Déclarations de TVA de 2021 si TVA (CA3 ou CA12).

INFORMATION IDENTIFICATIONS

Nom prénom	
N° Adhérent	
Revenus de l'année	2021

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

LIBELLES	REPONSE
IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE	
Forme juridique (A)	
Code Activité de la famille comptable (B)	
Code Activité Libre (C)	
IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL	
Nom de l'éditeur	
Nom du logiciel qui a produit la déclaration fiscale	
Référence du logiciel comptable (N°de version & de révision) :	
PERIODE	
Date de début exercice N	
Date de fin exercice N	
Date d'arrêté provisoire	
MONNAIE	
Monnaie	
* Situation au regard de la TVA : (1) Recettes exonérées en totalité de TVA (2) Recettes en franchise de TVA en totalité (3) Recettes soumises en totalité à TVA (4) Recettes soumises partiellement à TVA Si (4) : Coefficient de déduction (en %)	
DECLARATION RECTIFICATIVE	
Tableaux fiscaux uniquement (D) (1) OUI (2) NON	

(A) Table des formes juridiques : le contenu de la table est décrit dans le volume 3Z. (voir ci-dessous)

(B) Le code d'activité de la famille comptable (NAFU) est sur 6 caractères,

8623ZA : Pratique dentaire **8623ZB** : Chirurgien dentiste **8623ZC** : Orthodontiste **8623ZD** : Chirurgien dentiste remplaçant
8623ZE : Chirurgien dentiste collaborateur

(B) et (C) Il est fortement recommandé qu'un de ces codes soient transmis,

(C) Le code d'activité doit être présent sur la demande éventuelle du destinataire,

(D) La mention Déclaration rectificative porte sur les tableaux fiscaux uniquement (y compris les annexes libres) à partir du moment où une information au moins a été modifiée

* TVA dans les situations 1 et 2, les tableaux OGBNC05 et OGBNC06 ne sont pas à transmettre.



OGBNC 00

AGACDPSGE

DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Nom prénom	
N° Adhérent	
Revenus de l'année	2021

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Je soussigné(e),	
Identification du professionnel de la comptabilité	
Dénomination :	N° SIRET
Adresse :	
déclare que la comptabilité de :	
Identification de l'entreprise adhérente	
Docteur	
adresse :	
Profession de l'adhérent	
Profession :	
adhérent de l'association agréée	
Identification de l'association agréée	
N° Agrément :	2.04.540
Désignation :	AGAGRANDEST
Adresse :	25-29 Rue de Saurupt 54000 NANCY
est tenue ❶ ou surveillée ❷ et présentée conformément aux exigences de l'article 99 du CGI et conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et à l'association agréée sont le reflet de la comptabilité. (B)	<input type="checkbox"/> tenue(1) ou <input type="checkbox"/> surveillée(2)
Format /Type de réponse	Réponse (1,2,3, 4 ou 5)
est tenue selon :	
❶	La nomenclature comptable prévue par l'arrêté du 30 janvier 1978
❷	Le plan comptable professionnel retraité pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées.
❸	Le plan comptable professionnel non retraité, la déclaration faisant état des créances acquises et des dépenses engagées.
❹	Le plan comptable général retraité pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées.
❺	Le plan comptable général non retraité pour établir une déclaration selon les créances acquises et les dépenses engagées (en application de l'article 93A CGI).
Si plan comptable professionnel (A)	Profession de : Prévu par (référence aux dispositions règlementaires) :
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel. (Mettre une croix pour attester) (C)	
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
A :	Nom du signataire :
Le	Signature :

(A) Si plan comptable professionnel : ces deux informations sont à remplir si la réponse donnée est 2 ou 3.

(B) Les réponses possibles sont ❶ pour "tenue" ou ❷ "surveillée"

(C) Tenue de comptabilité avec un logiciel : en cas d'absence d'attestation de conformité de l'expert-comptable, l'AGA devra demander l'attestation de conformité à l'adhérent,

Le nom du signataire doit être le nom de l'expert comptable et non pas le nom du cabinet ou de l'émetteur.

INFORMATIONS GENERALES
Nom prénom
N° Adhérent
Revenus de l'année

2021

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Généralités	
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	@

Renseignements divers	
Statut du conjoint dans l'entreprise (1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans conjoint	
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent ? (1) oui - (2) non	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? (1) oui - (2) non	
Réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité applicable (1) appliquée - (2) renonciation - (3) non applicable	
Plafonnement des cotisations loi Madelin : le calcul a-t-il été fait ? (1) oui - (2) non	
Si l'adhérent a cessé son activité : Date de la cessation Motif de la cessation	
(1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) Décès	
Ouverture d'une procédure collective (1) Non - (2) Conciliation avec accord homologué - (3) Sauvegarde - (4) Redressement judiciaire - (5) Liquidation judiciaire	
L'adhérent, domicilié en France a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE d'une activité libérale exercée à l'étranger? (1) Oui (2) Non	
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes :	
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits aux immobilisations ? (1) Oui (2) Non	
Si (à remplir obligatoirement lorsque l'adhérent est au frais réel) :	
<u>Désignation</u> :	<u>Montant de l'acquisition</u> :

LOCAUX PROFESSIONNELS	
Adresse :	Inscrire le N°choisis *
Locaux 1 :	
Locaux 2 :	

* A choisir :

1. Bien inscrit au registre des immobilisations, 2. Location ou crédit-bail immobilier, 3. Bien non inscrit au registre des immobilisations mais loyer à soi-même, 4. Usage gratuit, 5. Absence de local professionnel

Véhicules utilisés à titre professionnel : A remplir uniquement si FRAIS REELS						
Désignation	Type*	Mode de détention **	% Prof	Date 1ere mise en circulation	Taux émission CO2 ***	Valeur TTC

Inscrire les N° choisis

Inscrire le N° choisi

* A choisir 1. Utilitaire, 2. Tourisme, 3. Moto, 4. Vélo, vélomoteur, scooter

** A choisir 1. Propriété, 2. Crédit-bail, 3. Location longue durée, 4. Loc courte durée <= 3 mois

*** A choisir Taux d'émission de CO2 : voir rubrique V7 de la carte grise des véhicules mis en circulation à compter de juin 2004.



AGACDPSGE

OGBNC 02

DETAIL DIVERS A DEDUIRE

Nom prénom	
N° Adhérent	
Revenus de l'année	2021

Si Néant, cocher la case

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

DEDUCTIONS FISCALES		MONTANT DEDUIT
PLUS-VALUES		
Plus-values à court terme étalée		
à remplir, en cas d'option pour l'étalement de la plus-value à court terme sur 3 ans en inscrivant ici le montant qui fait l'objet de l'étalement.		
MEDECIN DU SECTEUR 1		
Déduction forfaitaire 2 %		
Déduction forfaitaire 3 %		
Déduction forfaitaire groupe III		
DIVERS A DEDUIRE		
Autres : précisez		
ce détail étant déjà demandé en extension de la page 2035B, si l'extention est déjà complétée, il n'est pas nécessaire de le remplir, Le détail en extention de la 2035B est obligatoire pour la DGFip		

REINTEGRATIONS ET CHARGES MIXTES

Nom prénom	
N° Adhérent	
Revenus de l'année	2021

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Si pas de dépense mixte, cochez la case Néant

 Néant

Nature de la charge	Montant Total	Mode de réintégration (1 ou 2)*	Montant part privée
Salaires nets et charges sociales			
Autres impôts			
Loyers et charges ou Ch.de copropriété			
Location de matériel et mobilier			
Entretien réparation			
Chauffage, eau, gaz, électricité			
Assurances autres que véhicules			
Véhicules : Amortissement - quote-part non déductible fiscalement			
Véhicules : Amortissement - quote-part non déductible relative à l'usage privé ou salarié			
Véhicules : Crédit-bail ou location - quote-part non déductible fiscalement			
Véhicules : Crédit-bail ou location - quote-part non déductible relative à l'usage privé ou salarié			
Véhicules : Autres frais (ligne23) quote-part privée ou salariée			
Véhicules : Intérêts d'emprunt - quote-part relative à l'usage privé ou salarié			
CRDS et CSG**			
Loi Madelin**			
Fournitures de bureau, Documentation P et T			
Quote-part frais de repas non déductible			
Intérêts d'emprunt (hors véhicule)			
Autres frais financiers + agios			
Frais de comptabilité et d'adhésion à l'AGA			
Amendes et pénalités			
PVCT réintégrée			
Moins value quote-part privée			
Autres : précisez			
Autres : précisez			
Autres : précisez			

* Mode de réintégration, indiquez au choix 1 ou 2.

1 : Réintégration fiscale : la part privée est portée en « Divers à réintégrer » sur la ligne 36 de la 2035.

2 : Réintégration comptable : la part privée est portée en comptabilité dans le compte de l'exploitant ou un autre compte de dépense non déductible.

** ATTENTION. Nouveau : indiquez dans la première colonne (MONTANT TOTAL) le montant total de la CSG/CRDS et des Lois Madelin payées dans l'année, et non plus la seule part non déductible de ces cotisations et contributions.

TABLEAU DE PASSAGE

Nom prénom	
N° Adhérent	
Revenus de l'année	2021

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Observation demandée - Contrôle de régularité	Montants
Soldes comptables des comptes de Trésorerie au 31/12	
Prélèvements personnels	
Versements SCM	
Montant du capital des emprunts en cours remboursés par les Comptes Professionnels	
Montant des acquisitions d'immobilisations payées par les Comptes Professionnels	
Quote part privés (dépenses mixtes)	
TVA décaissée	
<i>TVA déductible sur l'immobilisation</i>	
<i>TVA déductible sur biens et services (case CY de la 2035B)</i>	
Autres (précisez) :	
TOTAL A	

	Montants
Soldes comptables des comptes Professionnels au 01/01	
Apports	
Quote-part frais SCM	
Emprunt (capital reçu)	
Montant encaissé sur les Comptes Professionnels suite à cession d'immobilisations	
TVA encaissée (case CX de la 2035B)	
Frais déduits et non payés par les Comptes Professionnels (<i>y compris dépenses évaluées forfaitairement - exemple : Forfait km, forfait blanchissage</i>)	
Autres (précisez)	
TOTAL B	

Résultat théorique	Total A - Total B) = (1)	
Dépenses professionnelles (ligne BR de la 2035A)	= (2)	
Encaissements théoriques	(1) + (2) = (3)	
Recettes nettes déclarées (ligne AG de la 2035)	(4)	
Situation à priori	(= (4) - (3) = 0)	

TVA - COMPTABILITÉ RECETTES / DÉPENSES

Nom prénom	
N° Adhérent	
Revenus de l'année	2021

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT
NEANT :

Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel : lettre d'option adressée à l'administration ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
---	---

R E C E T T E S

Base Hors Taxe (*) (1)	Taux de TVA (2)	Montant de la TVA (1) x (2)	Base HT (*) de la déclaration de TVA	Montant TVA des déclarations CA 3 ou CA 12
	Exonérées			
	En franchise			
	20,00%			
	Régularisation en base de TVA			
	TOTAL			

Si donnée (3) ≠ (4), justifier l'écart :

Montant de la TVA déductible :	
--------------------------------	--

Renseignements concernant la TVA déductible sur immobilisations		
Montant des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable	H.T	
	TTC	

(*) si comptabilité tenue en TTC ramener les bases en HT pour compléter les tableaux

Fait à Le/...../2022

Signature :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES - ASSOCIES

Nom société	
N° Adhérent	
Revenus de l'année	2021

A remplir pour chaque associé d'une société d'exercice pour déterminer son résultat net non commercial à reporter sur sa déclaration N° 2042.

Néant

Cocher cette case si vous ne disposez pas des informations concernant l'associé

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Nom & prénom de l'associé :				
		Valeur		
Valeur des parts sociales inscrites au patrimoine professionnel				
Quote-part de l'associé dans le résultat social en %				
Montant en € de la quote-part revenant à l'associé				
INFORMATIONS		Montant		
Honoraires Rétrocédés				
Impôts et Taxes	CET (CVAE et CFE)			
	CSG déductible			
Frais de véhicules (trajets domicile/lieu de travail)				
Charges sociales personnelles	Obligatoires	1. allocations familiales		
		2. retraites		
		3. maladie		
	Facultatives	1. perte d'emploi Madelin		
		2. prévoyance Madelin		
		3. retraite compl. Madelin		
Frais Financiers				
Autres (préciser la nature) :				
Total des Dépenses (B)				
Déductions diverses (C) (à préciser) :				
Réintégrations diverses (D) (à préciser) :				
RESULTAT NET DE L'ASSOCIE (E = A - B - C + D)				
Plus ou moins value réalisée sur la cession de :				
Montant :				
Frais de véhicule (à ne compléter qu'en cas d'utilisation du calcul forfaitaire)				
Modèle du véhicule	Type de véhicule (A)	Puissance	Nombre de kms	Montant des indemnités

(A) Type : (1) Tourisme (3) Moto (4) Vélo vélomoteur, scooter

OGBNC 08

ZONES LIBRES

Nom prénom	
N° Adhérent	
Revenus de l'année	2021

D I V E R S : 						
L'adhérent exerce-t-il une autre activité par ailleurs ? (1) non, (2) activité salarié, (3) autre activité.					1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
L'adhérent a-t-il fait l'objet d'un contrôle fiscal ?					<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Montant du Relevé SNIR de la CPAM (honoraires pour actes)					€	
Montant achat des prothèses si pas détaillé sur balance générale					€	
Charges sociales facultatives (si pas détaillé sur la balance générale)				Prévoyance et santé		€
				Retraite		€
Abondement PEE				Praticien		€
				Salariés		€
Blouses		Pantalons		Torchons/Essuie-Mains		Total
Nbre jours travail	Qté x tarif	Nbre jours travail	Qté x tarif	Nbre jours travail	Qté x tarif	
						€
DETAILS DES GAIN DIVERS DE LA 2035-A (si non précisé sur l'annexe de la 2035-A)						MONTANT
						€
						€
						€
						€
Total ligne 6-AF:						€
DETAILS DES DIVERS A REINTEGRER DE LA 2035-B (si non précisé sur l'annexe de la 2035-B)						MONTANT
						€
						€
						€
						€
Total ligne 36-CC:						€
DETAILS DES DIVERS A DEDUIRE DE LA 2035-B (si non précisé sur l'annexe de la 2035-B)						MONTANT
						€
						€
						€
						€
Total ligne 43-CL:						€
(Détails à remplir s'il ne sont pas rempli sur la 2035 A et B Extention)						
TELETRANSMISSION DE LA DECLARATION 2035 & 2069						
<input type="checkbox"/> Le cabinet comptable se charge de la télétransmission de la 2035 et 2069 a la DGFIP OU <input type="checkbox"/> L'AGAGRANDEST (AGACDPSGE) télétransmettra la 2035 et la 2069 à la DGFIP						